



**CONVOCATION**  
*Vous êtes priés de bien vouloir assister à la séance du*  
**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 04 AVRIL 2023 À 20h**  
**(Salle du Conseil en Mairie)**

**ORDRE DU JOUR :**

**1 - BUDGET COMMUNAL**

Vote du Budget Primitif 2023

**2 - BUDGET GESTION DU CHÂTEAU**

1. *Vote du Budget Primitif 2023*

2. *Association « Au-delà du Temps »*

Proposition d'une convention de coréalisation de spectacles dans l'enceinte du Château produits par l'association « Au-delà du Temps ».

**3 - TAUX DES TAXES LOCALES**

Vote des taux d'imposition communaux pour 2023.

**4 - SCOLAIRE**

1. *Convention avec la Mairie de Viviers*

Proposition de la convention de forfait définissant les conditions de financement par la Commune de Viviers des dépenses de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles de l'école publique de Saint Montan ainsi que les dépenses de fonctionnement des services périscolaires associés, pour les élèves résidant à Viviers.

2. *Tarifification des repas de cantine*

Nouvelle tarification des repas de cantine scolaire pour les enfants et les adultes.

**5 - URBANISME**

1. *Acquisition Foncière*

a. *Parcelle AL1205 – Chemin de Bouvache*

Acquisition de la parcelle cadastrée AL1205 sise Chemin de Bouvache, d'une superficie de 222 m<sup>2</sup> à intégrer dans la voirie communale.

b. *Parcelle AK508 - Valescure*

Acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître de la parcelle cadastrée AK508 sise Valescure, d'une superficie de 2 055 m<sup>2</sup>.

2. *Cession Foncière*

Cession foncière des parcelles cadastrées BE24 et 25 sise Soulières, d'une superficie totale de 9 280 m<sup>2</sup>.

**6 - CIMETIÈRE**

Pour une meilleure organisation des cimetières, il est proposé de dénommer les allées et contre-allées et d'y apposer des plaques.

**7 - DIVERS**

Proposition d'octroi de cadeaux de départ en retraite pour un agent titulaire.

SAINT-MONTAN, le 31 mars 2023

Le Maire,  
Christophe MATHON

